

Port-Gentil, le 17 novembre 2023

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT du 17 novembre 2023

Procès-verbal (PV)

NOMBRE DE MEMBRES = 12

QUORUM = 7

Attention :

- Les procès-verbaux du conseil d'établissement validés sont consultables en ligne : sur le site du lycée

Nombre total de membres présents = 12

- Quorum = 7
- Ouverture de la séance à 16h17

Liste de présence :

Membres de droit :

- Monsieur KLEIN Bernard, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle (COCAC) : Présent, accompagné de Madame HERRISE Marie, COCAC adjointe
- Monsieur KOMLAN Laurent Pierre, Proviseur : Présent
- Madame OUCHCHANE Zohra, Directrice Administrative et Financière : Présente
- Monsieur MAMFOUMBI Simplicie, Conseiller Principal d'Éducation (CPE) : Présent

Représentants élus des élèves :

Titulaires :

- DIBAKIZI GANDOU Ezeckiel : Présent

Suppléants :

- CORMOULS-HOULES Arthur : absent

Représentants élus des parents d'élèves :

Titulaires :

- GOLDMAN Christel : Présente
- TAORMINA Jean-Baptiste : Présent
- PRUD'HOMME NZOUBA Michel : Présent

Suppléants :

- CASTELLANI Sarah : Présente
- MBEZO Dany : Présent
- MBADINGA Diane : Présente

Représentants élus des personnels enseignants et d'éducation :

Titulaires :

- WALKER Marina : Présente
- OPELY GADGI Guillaume : Présent
- LONDO Patrick : Présent

Suppléants :

- FAIVRE Nathalie : Présente
- BOURCIER Margo : Présente
- MOUCKETOU Lionel : Absent

Représentants élus des personnels Administratifs, Techniques, Ouvriers et de Service :

Titulaire :

- LOUEMBET Chestelle : Présente

Suppléante :

- SOUNDA Bertrand : Présent

Invités :

Consule honoraire de France ou son représentant :

- GOURAYEB Christian : excusé

Conseillère consulaire :

- RIBERT Corine : excusée

Inspecteur de l'éducation nationale :

- Monsieur MERY Bruno : excusé

Représentante de l'Association des Parents d'Elèves (APE) :

- ONIANE Claude, Président : Présent
- MILOUNGUI Lucie : excusée

Désignation d'un(e) secrétaire de séance

Le quorum étant atteint avec 12 membres votants présents, Monsieur KOMLAN, Président du conseil, ouvre la séance à 16h17

Sont désigné(e)s secrétaires de séance Mme Goldman, représentante des parents d'élèves et Monsieur Opey, représentant des personnels enseignants et d'éducation

Monsieur KOMLAN Laurent Pierre, Proviseur et chef de l'Établissement Victor Hugo, après avoir remercié tous les présents, demande un tour de table pour une présentation individuelle. La parole est ensuite donnée à M. Bernard Klein, conseiller à l'Ambassade de France, responsable du service de coopération et d'action culturelle. Il est revenu sur l'inauguration du nouveau bâtiment et s'est réjoui de la présence de nouvelles personnes au sein du CE. Il a souligné la satisfaction de Monsieur l'Ambassadeur relative à l'organisation de l'inauguration du nouveau bâtiment et a tenu à remercier au nom de celui-ci, tous ceux et toutes celles qui ont contribué à la réussite de l'événement du jour. Il a exhorté les responsables des équipes éducatives et les dirigeants de l'association des parents d'élèves, APE, à donner un avenir et des perspectives meilleurs au lycée Victor Hugo.

1- Approbation de l'ordre du jour (vote) :

La parole est revenue au Proviseur, Président de séance, qui a donné lecture de l'ordre du jour de la réunion.

Ordre du jour :

- 1- Approbation de l'ordre du jour (vote)
- 2- Approbation du PV du 23 juin 2023 (vote)
- 3- Installation des instances
- 4- Règlement intérieur du conseil d'établissement (vote)
- 5- Bilan de la rentrée (effectifs, recrutements, point sur le budget)
- 6- Projet d'évaluation du cycle terminal (vote)

7- PPMS (validation)

8- Questions diverses (à déposer au secrétariat 48h avant la tenue du conseil)

Monsieur KOMLAN a demandé à ce que soient ajoutés à cet ordre du jour, le statut de la maison du lycéen et du collégien ainsi que le tarif des ateliers. Ces deux points ont été ajoutés à l'ordre du jour qui a été adopté à l'unanimité.

Nombre de votants : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

L'ordre du jour est voté à l'unanimité

2- Approbation du PV du 23 juin 2023 (vote) :

Après s'être assuré que tous les membres présents aient reçu et pris connaissance du PV, le Président du conseil demande s'il y a des corrections à faire.

Le PV du conseil d'établissement du 23 juin 2023 est soumis au vote :

Nombre de votants : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

Le PV du conseil d'établissement du 23 juin 2023 est voté à l'unanimité

3- Installation des instances :

Le Président de séance remercie les différents collègues d'avoir joué le jeu en se répartissant avant la tenue du conseil dans les différentes instances. Il demande à ce que chaque collègue lui remette cette répartition.

Il déclare ensuite l'installation du conseil d'établissement et informe l'assistance que seuls les titulaires présents ont droit au vote.

4- Règlement intérieur du conseil d'établissement (vote) :

Monsieur le Président du conseil donne lecture de la proposition du règlement intérieur du conseil.

La durée de chaque séance a été fixée à 2 heures. En cas de dépassement, les questions non traitées sont renvoyées

sous huitaine.

Article 17 : Le complément de l'article 17 est devenu article 17 bis.

La diffusion et la validité du PV a fait l'objet d'un long débat. Il a finalement été admis que la validation des différentes décisions se fera au cas par cas pour éviter une éventuelle censure juridique d'une décision qui aurait été exécutée en amont.

Le règlement intérieur du conseil d'établissement est soumis au vote :

Nombre de votants : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

Le règlement intérieur du conseil d'établissement est voté à l'unanimité

5- Bilan de rentrée (effectifs, recrutements, point sur le budget) :

Monsieur le Proviseur a fait un bilan succinct de la rentrée. Il a salué l'efficacité du travail effectué par les équipes pédagogiques et les personnels qui a engendré de très bons résultats. Les problèmes posés par les contrats proposés à des personnels par les équipes dirigeantes précédentes ont été soulignés. Le cas des enseignants n'ayant pas à ce jour des cartes de séjour et donc en situation illégale aux yeux des lois gabonaises, a été évoqué. Monsieur Claude Oniane, Président de l'APE a pris la parole pour apporter un éclairage sur la situation. « Pour accorder un contrat CDD à un non gabonais, il faut une autorisation de travail. Pour éviter cela, un contrat de prestataire a été proposé. Ces contrats ont été refusés par les intéressés. On a donc décidé de régulariser la situation des personnels qui étaient en situation de prestataire. La procédure pour obtenir l'autorisation de travail a été enclenchée. On a fait signer les contrats en ayant les risques en tête ».

Le refus du Proviseur de laisser partir en stage dans un pays étranger des personnels qui ne pouvaient pas répondre du lycée Victor Hugo, tient sa source dans ce que ceux-ci n'avaient pas de contrat signé (certains ayant décliné la proposition qui leur avait été faite de signer un contrat de prestataire).

M. Bernard Klein a relevé que le problème n'était pas spécifique au lycée Victor Hugo. Mais qu'il fallait régulariser les situations pour rester conformes à la loi du pays. Il a souligné qu'il fallait aller au bout de la logique du choix du Président de l'APE.

M. Oniane est revenu sur la situation. Un membre de la séance s'est étonné que les problèmes relevant de l'APE, reviennent souvent au CE. Il a jugé moins risqué de revenir « à la prestation » et de chercher parallèlement à résoudre la situation administrativement.

Monsieur le Proviseur a mis fin à ces échanges en demandant de revenir sur l'ordre du jour. Il a souligné qu'il a tenu à juste évoquer le cas des personnels prestataires et qu'il ne fallait pas que cela polarise les discussions du CE. Il s'est félicité de travailler en belle synergie avec l'APE.

Un débat a été ouvert sur l'ouverture ou non du lycée pendant les vacances. Des personnels ayant été surpris de trouver l'établissement fermé pendant les dernières vacances scolaires. Monsieur le Proviseur a relevé dans un premier temps qu'il n'avait pas été tenu au courant des us et coutumes de l'établissement sur l'ouverture du lycée aux personnels enseignants durant les vacances. Il a fait noter que sa décision relevait de la prise en compte de la sécurité. Il a proposé la mise en place de « l'école ouverte » pour pallier la non ouverture de l'établissement pendant les vacances scolaires. Il a été suggéré la mise en place du dispositif « école ouverte » les deux premiers et les deux derniers jours des vacances, avec une proposition de projets par les personnels. Ces propositions n'ont pas fait l'objet d'un vote et donc non soumises à validation.

6- Projet d'évaluation du cycle terminal (vote) :

Monsieur le Président de séance a exposé l'obligation pour chaque établissement de mettre en place, depuis la nouvelle réforme du baccalauréat, un projet local d'évaluation du cycle terminal. Il a rappelé qu'aucune proposition n'a été validée au sein de l'établissement à l'issue des travaux préparatoires sur ce sujet, il y a deux ans.

C'est pourquoi, il a bousculé le calendrier pour que soit mis en place ce projet local d'évaluation. Il a remercié les équipes pédagogiques qui y ont contribué.

Lecture a été faite des propositions des enseignants en particulier celle de la non-participation à un devoir prévu. Il a été admis qu'en cas de non-participation à deux devoirs successifs de rattrapage, l'élève se verra notifier la note de zéro. Un élève devra participer à un minimum de trois devoirs prévus.

Les « devoirs maison » ne rentrant pas en ligne de compte.

Nombre de votants : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

Le projet local d'évaluation du cycle terminal a été adopté à l'unanimité.

7- Validation du PPMS (Plan Particulier de Mise en sûreté) - vote :

Monsieur le Président du conseil explique ce qu'est un PPMS, précisant qu'une commission hygiène et sécurité a eu lieu hier. Il informe l'assistance des points à améliorer. Il a souligné que les deux portails de l'établissement n'étaient pas sécurisés et qu'il faut absolument équiper les deux entrées de caméras. Le point sensible, c'est l'évacuation des usagers en cas d'attaque intrusion ou terroriste. Il a informé l'assistance de sa proposition de l'ouverture d'un portail supplémentaire, côté canal pour l'évacuation.

S'agissant du nouveau bâtiment, le Président de séance a déploré l'absence de réception officielle des travaux et l'insécurité dû au sol glissant en cas de pluie. Il propose qu'une étude soit faite pour un sol antidérapant.

Le Président de séance rappelle également qu'à partir de 19h, plus personne n'est acceptée dans l'établissement pour des raisons de sécurité.

Mme Walker, psychologue de l'établissement a relevé la récurrence de ces sujets dont les solutions tardent à venir. Des situations ont été ensuite évoquées pêle-mêle.

Un membre de la séance, représentant des parents d'élèves, a souligné qu'il n'y avait pas d'infirmerie et pas non plus de vrai documentaliste.

Le représentant des élèves a fait part de l'inquiétude de ses camarades quant à leur impossibilité de travailler sereinement avec des salles qui sont envahies par les eaux en cas de pluie. M. Oniane, Président de l'APE : « tous ces problèmes ont été pris en compte et les travaux nécessaires seront effectués. »

M. Londo, représentant des personnels enseignants et d'éducation : « La piscine est obligatoire. J'ai pris contact avec l'hôtel Le Mandji pour le savoir nager des Gème ». Sa proposition a été validée sous réserve de l'étude de faisabilité. Après discussion, Monsieur KOMLAN soumet au vote le PPMS validé en CHSCT, rappelant que c'est l'Ambassade qui donne son avis définitif.

Nombre de votants : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

Le PPMS proposé a été approuvé à l'unanimité.

8- Questions diverses à déposer au secrétariat 48h avant la tenue du conseil (vote) :

Questions des représentants du personnel (Enseignants et éducateurs de la vie scolaire)

Quelles solutions peut-on trouver aux difficultés rencontrées durant cette période de rentrée scolaire :

1. 3C / CDI dysfonctionnel :

Répondre du Proviseur : Il y a eu une annonce de recrutement. Un personnel aurait été recruté ; ce personnel aurait travaillé durant le mois de juin au CDI avec Mme Djamal. Etonnement qu'elle ne soit pas retenue finalement sur le poste. Actuellement, deux AED sont dépêchés à mi-temps sur le poste ; ils y resteront jusqu'au recrutement d'un professeur documentaliste. A court terme, il faudra former ce personnel qui est déjà en place. Le poste de documentaliste est ouvert et publié.

2. Nouveau bâtiment non sécurisé :

Répondre du Proviseur : à quel niveau ? Je ne dispose pas à ce jour du document de réception, document réclamé à maintes reprises aux membres de l'APE. J'ai moi-même observé quelques points de vigilances que j'ai porté à la connaissance du Président de l'APE (sol glissant, rampes et vitres du balcon trop fragiles pour accueillir des élèves, des dénivelllements au sol...)

3. Dispositif devoirs faits non mis en place :

Répondre du Proviseur : je n'ai eu connaissance de ce dispositif que récemment lorsque j'ai rencontré Monsieur Toukourou dont le contrat est à revoir. Ce dispositif doit être réalisé avec Monsieur Mamfoumbi et les AED.

Monsieur Mamfoumbi répond : Nous avons distribué aux élèves les fiches d'inscription à « Devoirs- Faits », comme pour l'inscription à l'AS et aux différents clubs, mais nous n'avons eu que trois fiches en retour sur les centaines que nous avons envoyées. Nous pensons que les parents attendent les résultats du 1^{er} trimestre avant d'envoyer leurs enfants à « Devoirs-Faits. »

4. Commandes de livres et de matériels non livrés :

Réponse de Madame Ouchchane : Une commande a été passée par le DAF par intérim et le Président de l'APE courant de l'année 2022/2023. La livraison a eu lieu début Octobre 2023 ainsi que la distribution selon les condi-

tions suivantes/Les tee shirts n'étaient pas conformes aux attendus au niveau des tailles. Aussi une nouvelle commande de 500 TS devrait être effectuée par l'APE.

COLLEGE	POLOS	TEE SHIRT
6IEME	5	2
5IEME	3	2
4IEME	2	2
3IEME	2	2
2ND	3	2
1ERE	3	2
TERMINAL	3	2

5. Journée d'intégration des 6èmes et 2ndes non réalisée :

Monsieur Mamfoumbi répond : Nous avons beaucoup de choses à voir avec le proviseur durant la semaine de sa prise de fonction et avant qu'il ne retourne en France pour son intervention chirurgicale au point que nous n'en avons pas discuté sérieusement même-si je l'ai évoqué entre autres choses en passant devant la foire. J'ai adressé des mails au proviseur pendant sa convalescence à ce sujet mais je n'ai pas eu de retour de sa part. Nous avons appris plus tard que sa boîte mail AEFÉ avait des problèmes, ce qui signifie qu'il n'avait pas reçu mes mails. Cette manifestation étant prévue pour les toutes premières semaines de l'année, il était trop tard pour l'organiser et on n'en a plus parlé.

6. Ouverture de l'établissement au personnel durant les vacances

Répondre du Proviseur : Les personnels sont autorisés à venir durant les permanences à condition de s'inscrire sur le registre à l'entrée. Période durant laquelle, il est demandé de respecter les contraintes liées au nettoyage des salles et celles liées aux divers travaux. Les jours de permanence seront communiqués par voie d'affichage dans les meilleurs délais. En dehors de ce temps, le lycée n'est pas accessible sauf autorisation exceptionnelle donnée par la direction.

7. Est-il possible de revoir le calendrier des conseils de classe des 2e et 3e trimestres afin d'allonger le 2ème trimestre, et de garder les élèves motivés et présents jusque mi-juin ?

Répondre du Proviseur : il faut un découpage équilibré sur les 3 trimestres. Cette question peut être étudiée en

conseil pédagogique.

8. Est-il possible d'avoir une salle de rencontre pour recevoir les parents ? Cette salle pourrait également servir aux médiateurs durant les récréations qui n'ont pas de lieu actuellement pour faire leur médiation.

Répondre du Proviseur : nous allons étudier cette question et trouver une salle si possible. Le bureau actuel des parents d'élèves APE situé dans le nouveau bâtiment peut être utilisé si l'APE ne voit aucun inconvénient à cela.

Questions des représentants des représentants des parents

- 1- Gestion des polos :

Voir réponse ci-dessus de Madame Ouchchane

- 2- Gestion des livres :

Réponse de Madame Ouchchane : La commande a été passée sous l'impulsion des enseignants d'après les renseignements dont nous disposons. Or cela relève de l'action conjointe de l'enseignant documentaliste et du DAF.

Force est de constater que cela n'a pas été le cas l'année dernière. Cette carence explique les difficultés rencontrées et qui persistent encore à ce jour : tous les élèves ne sont pas dotés de manuels scolaires, les licences des livres numériques sont à renouveler dans toutes les matières. Nous avons repris le dossier et allons lancer une commande auprès de la grande librairie de Libreville pour le réassort et sommes en contact avec les maisons d'édition pour le renouvellement des licences numériques. Une solution devrait être trouvée avant le départ des congés de Décembre. Nous veillerons tout particulièrement à ce que ces déconvenues ne se reproduisent plus à la rentrée 2024-2025. Nous ne disposons d'aucun élément relatif à la fixation des prix de location des manuels scolaires, compte tenu de l'absence de passation de service. Ce point devra également être réactualisé.

- 3- Pause de 5 mn lorsque le cours a une durée de 2h :

Réponse du Proviseur : C'est à chaque enseignant de gérer cette petite pause, sachant que les élèves restent sous sa responsabilité entière.

- 4- Les projets croisés entre matières :

Réponse du Proviseur : Si de nombreux projets sont interdisciplinaires, on remarque un manque de cohérence et un déséquilibre dans les offres (classes / disciplines / niveaux). A remédier.

	Projets	Acteurs	Validation
1.	Création potager au lycée	Dalbergue : SVT	16/10/2023
2.	First femmes ingénieurs orientation 2nde	Walker : PRIO Ramos : communication Moucketou : maths Lande : Sciences	16/10/2023
3.	Journal plurilingues 3ème / 2nde	Bruna Plaza / Espagnol	16/10/2023
4.	Prévention harcèlement 4ème	Bourcier : arts plastiques Bruna Plaza : espagnol Herrera : espagnol Ortiz : espagnol	validé
5.	Club théâtre tous niveaux	Toukourou : référents projets	Validé
6.	Forum des métiers 4ème à Terminale	Walker : PRIO Ramos : communication PP	07/11/2023
7.	Fête de la science tous niveaux	Lande : physique chimie Mouketou : maths	16/10/2023
8.	Tech / arts tous niveaux	Lande : physique chimie Bourcier : arts plastiques	16/10/2023
9.	Expo trilingues des autoportraits 4ème A	Bourcier : arts plastiques Herrera : espagnol Kabonou : éducation musicale	16/10/2023
10.	Sciences et anglais 5ème / 3ème	Mercier : anglais Lande : physique chimie DNL	16/10/2023
11.	Concours d'espagnol El campeonala 5ème / 3ème	Bruna Plaza : espagnol Herrera : espagnol	Validé
12.	Découverte pollinisation de la vanille 6ème	Dalbergue : SVT	16/10/2023

		Guillet l'Hermitte : SVT	
13.	Biographie de scientifiques	Dalbergue : SVT Guillet l'Hermitte : SVT	16/10/2023
14.	Production du courant électrique	Djengoué : technologie Kombila : physique chimie	Validé
15.	Mots en or 4ème B / 4ème C	Crouzet : lettres modernes	Validé
16.	Memory verrerie	Owomo : SES Lande : physique chimie	16/11/2023
17.	Café citoyen	Opely Gadji : maths	16/10/2023
18.	La grande lessive	Bourcier : arts plastiques Bagafou : éducation musicale Boris : vie scolaire	16/10/2023
19.	Mai des langues	Mercier : anglais	Validé en attente devis
20.	Spelling bee contest	Mercier : anglais Odang : anglais	16/10/2023
21.	VH actu écoute de podcasts enregistrés	Djengoué : technologie Toukourou référent projets	16/10/2023
22.	Rencontres sportives professeurs / élèves	Londo : EPS Toukourou : référent projets	16/10/2023
23.	Concours robotique	Djengoué : technologie	Découvert 30/2023
24.	Tournois sportifs		Découvert 30/11/2023

5- Projets avec d'autres établissements scolaires :

Répondre du Proviseur : Nous sommes disposés à étudier tous les projets pédagogiques proposés par les personnels enseignants, qu'ils soient nationaux ou internationaux.

Cependant, je porte à votre connaissance qu'il existe un projet international d'échange ADN initié par l'AEFE pour des élèves de 2^{nde} et qui est mis en place dans le lycée cette année.

6- Stage en entreprise pour les classes de 2^{nde}

Répondre du Proviseur : s'il n'y a jamais eu de stage en entreprise pour les classes de 2^{nde}, un nouveau dispositif a été annoncé jeudi 28 septembre 2023 par le ministre de l'Education nationale, Gabriel Attal. « En classe de seconde, sera organisé pour chaque lycéen un stage en entreprise, dans une association ou un service public, d'une durée de deux semaines du 17 au 28 juin 2024. Ce stage visera à approfondir leur découverte des métiers, à mieux préparer et affermir leurs choix d'orientation. »

Au lycée, nous n'avons pas encore abordé ce point en conseil pédagogique.

Pour information, les stages en entreprise pour le 3^{ème} sont prévus du mercredi 14 au vendredi 16 février 2024.

7- Planning des épreuves du baccalauréat :

Répondre du Proviseur : Voir le BO N°39 du 19 octobre 2023 précise :

Lundi 3 juin : français

Mardi 4 juin : philosophie

Du mercredi 5 juin au vendredi 7 juin : enseignements de spécialité

8- Attribution des nouvelles salles du nouveau bâtiment :

Répondre du Proviseur : Les 4 salles du 1^{er} étage = salles banalisées pour des cours – salle agents d'entretien

Rez-de-chaussée : bureau du CPE – bureau vie scolaire – salle de permanence – foyer des élèves – salle machine – 1 bureau (attribution à APE)

9- Recrutement d'une infirmière ?

Répondre du Proviseur : c'est une nécessité pour l'établissement qui doit faire attention à l'inclusion scolaire, à la mise en place des actions de prévention santé au-delà des problèmes de « bobologie ». Poste à négocier auprès de l'APE selon budget. Lors du débat qui a suivi, il s'avère que la proposition de création d'un poste infirmier avait déjà été actée lors d'un précédent conseil d'établissement. Monsieur Oniane, Président de l'APE confirme cette proposition ; il va revoir cette question avec le bureau de l'APE.

10- Recrutement professeur documentaliste ?

Répondre du Proviseur : voir réponse ci-dessus

11- Badge pour les élèves ?

Répondre du Proviseur : je découvre cette difficulté grâce à votre question. Je me suis surtout intéressé au problème des carnets de liaison qui n'étaient pas commandés ; après avoir corrigé le proforma, j'ai procédé avec Monsieur Mamfoumbi à la commande des carnets de liaison sur place à Port-Gentil. Ce dossier est suivi par Monsieur Mamfoumbi.

12- Manque d'hygiène dans les toilettes ?

Réponse de Madame Ouchchane : Nous venons effectivement de pallier le sous-effectif de l'équipe des agents d'entretien par 2 nouvelles embauches à temps plein. Des consignes sont transmises chaque jour pour doter les sanitaires en papier hygiénique et savons. Il est prévu de professionnaliser les agents sur cette question et modifier les rotations sur le planning.

Il est à noter que le nombre de sanitaires n'est pas suffisant dans l'établissement autant pour les élèves que les personnels. En outre il faudrait évoquer cette problématique durant le CHSCT.

13- Contrats PDL conformes ?

Réponse de Madame Ouchchane : Tous les personnels disposent d'un contrat de travail. Néanmoins, la question des autorisations préalables d'emploi pour les personnels non gabonais reste d'actualité et est en cours de traitement.

14- Création d'une adresse pour parents élus au CE ?

Répondre du Proviseur : il revient aux représentants des parents d'élèves de créer cette adresse ; cependant, s'ils le souhaitent, ils peuvent en faire la demande auprès de Monsieur Marie, référent numérique de l'établissement.

15- Information des élèves lors d'absence de professeurs qui sont en réunion ?

Répondre du Proviseur : l'information est systématiquement communiquée aux élèves et aux familles ; nous devons informer les familles au moins un jour avant sauf cas vraiment exceptionnel, afin qu'elles puissent s'organiser.

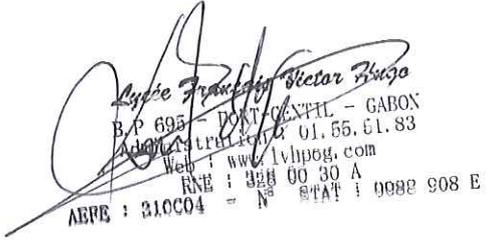
La parole a été donnée à M. Bernard Klein pour conclure le CE. Il a redit la satisfaction de l'Ambassadeur de s'être retrouvé dans l'établissement et ses remerciements appuyés à l'ensemble des personnels de l'établissement piloté par Monsieur KOMLAN. La séance est levée dans une ambiance cordiale. Il faut noter que le CE a été suspendu

quelques minutes pour la descente du drapeau.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 18h49 par le Président.

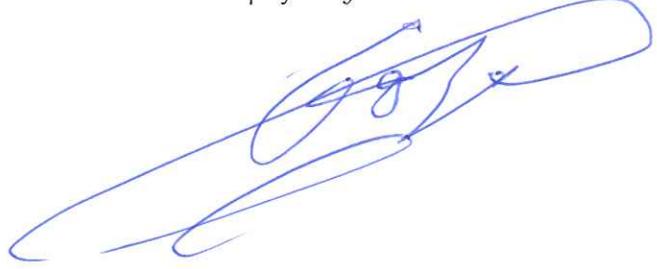
Proviseur

M. Laurent Pierre KOMLAN


Lycée Français Victor Hugo
B.P 695 - PORT-GENTIL - GABON
Téléphone : 01.55.51.83
Web : www.lvhpog.com
RNE : 328 00 30 A
AEFE : 21004 - N STAT : 0082 908 E

Secrétaires de séance

M. Opely Gadj, Mme Goldman



LYCEE FRANÇAIS VICTOR HUGO

LES INSTANCES

COMPOSITION DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

ADMINISTRATION (5 sièges)	REPRESENTANTS DES PARENTS (3 sièges)	REPRESENTANTS DES ENSEIGNANTS (3 sièges)	REPRESENTANTS DES ATOS (1 siège)	REPRESENTANTS DES ELEVES (1 siège)
MEMBRES DE DROIT	TITULAIRES	TITULAIRES	TITULAIRE	TITULAIRES
M. Bernard KLEIN, COCAC ou sa représentante	1 Jean Baptiste TAORMINA	1 Marina WALKER	1 Chestelle Nancy LOUEMBE	1 Ezékiel DIBAKZI GANDOU
M. KOMLAN Laurent Pierre, Provisieur	2 Christel GOLDMAN	2 Guillaume OPELY GADJI	SUPPLEANT	SUPPLEANTS
Mme Zohra OUCHCHANE, DAF	3 Michel PRUD'HOMME NZOUBA	3 Patrick LONDO	1 Bertrand SOUNDA	1 Arthur CORMOULS-HOULES
M. Simplice MAMFOUMBI, CPE	SUPPLEANTES	SUPPLEANTS		
	1 Sarah CASTELLANI	1 Nathalie FAIVRE		
	2 Diane MBADINGA	2 Margo BOURCIER		
	3 Dany MBEZO	3 Lionel MOUCETOU		

COMPOSITION DU CONSEIL DE VIE LYCÉENNE

ADMINISTRATION	REPRESENTANTS D'ÉLÈVES (10 sièges) Élus pour 2 ans (5 sièges) TITULAIRES	REPRESENTANTS DES PERSONNELS (5 sièges dont DAF) A titre consultatif	REPRESENTANTS DES PARENTS (5 sièges dont 2 élus) A titre consultatif
KOMLAN Laurent Pierre, Proviseur	1 Dean NZIGOU NZIGOU	1 Zohra OUCHCHANE	1 Jean Baptiste TAORMINA
	2 Joël OKISSI OSAYINO	2 Nathalie FAIVRE	2 Christel GOLDMAN
	3 Sebastian PEREIRA ULLOA	3 Jean Yves IBONDJI	3 Sarah CASTELLANI
	4 Victoria TAORMINA	4 François MOREAU	4 Michel PRUD'HOMME NZOUBA
	5 Élus pour 1 an (5 sièges)	5 Prisca MBOUMBA	5 Dany MBEZO
	1 Pol-Arnaud EBE ONGONE		
	2 Davy ONIANE		
	3 Ezeckiel DIBAKIZI GANDOU		
	4		
	5		

COMPOSITION DU CONSEIL DE VIE LYCÉENNE

suite

ADMINISTRATION	REPRESENTANTS D'ÉLÈVES (10 sièges)	REPRESENTANTS DES PERSONNELS (5 sièges dont DAF) A titre consultatif	REPRESENTANTS DES PARENTS (5 sièges dont 2 élus) A titre consultatif
	Suppléants		
	1		
	2		
	3		
	4		
	5		
	6		
	7		
	8		
	9		
	10		

COMPOSITION DU CONSEIL DE VIE COLLEGIENNE (CVC) - 2 ans

ADMINISTRATION	REPRESENTANTS D'ÉLÈVES	REPRESENTANTS DE PERSONNELS	REPRESENTANTS DE PARENTS
KOMLAN Laurent Pierre, Proviseur	(5 sièges)	dont 1 personnel enseignant (2 sièges)	au moins 1 siège
	TITULAIRES	TITULAIRES	TITULAIRES
	élus pour 2 ans	1 Margo BOURCIER	1] Jean Baptiste TAORMINA
	1 Lynn BAPECK EWANE	2 Steffi OSSOLAKMA EKALA	2 Christel GOLDMAN
	2 Elora EBE ONGONE	SUPPLEANTS	SUPPLEANTS
	3 Gabriel LELIEVRE	1 Sylvain RAMOS	1 Sarah CASTELLANI
	4 Kelsch LANGAMA	2 Chestelle LOUEMBE	2 Diane MBADINGA
	élu pour 1 an		
	1 Darwin MOUANANDA WORA REBELA		
	SUPPLEANTS		
1			
2			

COMPOSITION DU CONSEIL DE VIE COLLEGIENNE (CVC) - 2 ANS

SUITE

ADMINISTRATION	REPRESENTANTS D'ELÈVES	REPRESENTANTS DE PERSONNELS	REPRESENTANTS DE PARENTS
	3		
	4		
	5		

COMPOSITION DU CONSEIL DE DISCIPLINE

MEMBRES DE DROIT	5 REPRESENTANTS PERSONNELS dont 4 personnels enseignants et d'éducation et 1 au titre des ATOS TTULAIRES	REPRESENTANTS DES ELEVES (3 sièges) TTULAIRES	REPRESENTANTS PARENTS (2 sièges) TTULAIRES
Laurent Pierre KOMLAN , Proviseur	1 Margo BOURCIER	1 Victoria TAORMINA	1 Diane MBADINGA
Mme Zohra OUCHCHANE, DAF	2 Nathalie FAIVRE	2 Lynn BAPECK EWANE	2 Sarah CASTELLANI
M. Simplicie MAVFOUMBI, CPE	3 Guillaume OPELY GADJI	3	SUPPLEANTS
	4 Lionel MOUCKETOU	SUPPLEANTS	1 Christel GOLDMAN
	1 Bertrand SOUNDA	1 Kelsch LANGAMA	2 Michel PRUDHOMME NZOUBA
	SUPPLEANTS	2 Gabriel LELIEVRE	
	1 Pascal POMMERAIS	3	
	2 Kofi KABONOU		
	3 Wineslas NZE MEBANG		
	4 Steffi OSSOLAKIMA EKALA		
	1 Chastelle LOUEMBE		

COMPOSITION DE LA COMMISSION HYGIENE ET SECURITE DE LA COMMUNAUTE SCOLAIRE

ADMINISTRATION (3 sièges)	REPRESENTANTS DES PERSONNELS 3 sièges personnels d'enseignement et d'éducation 1 siège personnel ATOS	REPRESENTANTS DES PARENTS 1 ou 2 sièges	REPRESENTANTS DES ELEVES 1 ou 2 sièges
M. Laurent Pierre KOMLAN, Proviseur			
Mme Zohra OUCHCHANE, DAF	1 Patrick LONDO	1 Diane MBADINGA	1 Joël OKISSI OSAVINO
M. Simplicie MAMFOUMBI, CPE	2 Elisabeth CROUZET	2 Jean Baptiste TAORMINA	2 Elora EBE ONGONE
	3 Boris OYANDZA	SUPPLEANTS	SUPPLEANTS
	1 Bertrand SOUNDA	1 Michel PRUDHOMME NZOUBA	1 Ezékiel DIBAKZI GANDOUL
	SUPPLEANTS	2 Dany MBEZO	2 Dean NZIGOU NZIGOU
	1 Christelle RAVEZ		
	2 Michel NZIENGLI		
	3 Carole MANOMBA		
	1 Jean Aimé MIGOLUMBI		

COMPOSITION DU COMITE D'EDUCATION A LA SANTE, A LA CITOYENNETE ET A L'ENVIRONNEMENT NT (CESCE)

ADMINISTRATION (3 sièges)	REPRESENTANTS DES PERSONNELS Au moins 3 sièges personnels d'enseignement	REPRESENTANTS DES PARENTS Au moins 3 sièges	REPRESENTANTS DES ELEVES Au moins 3 sièges
MEMBRES DE DROIT M. Laurent Pierre KOMLAN, Provisseur M. Simplicie MAMFOUMBI, CPE Mme Zohra OUCHCHANE, DAF	1 Marina WALKER 2 Valérie LANDE 3 Sophie GUILLET-LHERMITTE 1 Réve MERKINA	1 Sarah CASTELLANI 2 Christel GOLDMAN	1 Pol-Arnaud EBE ONGONE 2 Dean NZIGOU NZIGOU 3 Victoria TAORMINA
Les personnels d'éducation, sociaux et de santé de l'établissement : Infirmière Assistante sociale Psychologue	SUPPLEANTS 1 François MOREAU 2 Kofi KABONOU 3 Jean Yves IBONDJI	SUPPLEANTS 1 Jean Baptiste TAORMINA 2 Darry MBEZO 3 Michel PRUD'HOMME NZOUBA	SUPPLEANTS 1 Ezékiel DIBAKIZI GANDOU 2 Arthur CORMOULS-HOULES

COMPOSITION DE LA CELLULE DE FORMATION CONTINUE

MEMBRES DE DROIT

Chef d'établissement	M. Laurent Pierre KOMLAN
Directrice administrative et financière	Mme Zohra OUCHCHANE
	Guillaume OPELY GADJI
2 représentants du personnel du 2 nd degré	Aurélie MERCIER
	Jean Yves IBONDI
2 représentants des autres catégories de personnels (soit d'éducation, administratif, technique ou de service	Parfait NGUMBI

A titre consultatifs

Coordonnateurs de discipline	
Langues	Aurélie MERCIER
Sciences	Valérie LANDE
Mathématiques	Lionel MOUCKETOU
Lettres	Marie Armelle CERVERA
Philosophie	Nathalie FAIVRE
SES	Marc MBA OWONO
Arts plastiques et éducation musicale	Margo BOURCIER / Fabrice BAGAFOU
EPS	Patrick LONDO
FLE	Christelle RAVEZ
Professeur documentaliste	
Invités	